

INFORMATION AU PERSONNEL IFCE

CHSCT CENTRAL DU 20 OCTOBRE 2016 ET CTC DU 21 OCTOBRE 2016

I - Au CHSCT central

La CFDT a signalé que les risques psychosociaux avaient augmenté par rapport à la dernière enquête annuelle. Ce fait a été porté à la connaissance du médecin de prévention.

La CFDT a obtenu qu'une dotation complémentaire « vêtements de travail » soit attribuée en faveur des contrôleurs sanitaires.

II - Au CTC

La CFDT a fait une déclaration liminaire sur le mal être des agents et sur la réforme qui est menée par la direction. En effet, l'établissement semble plus doué pour vendre ses sites que pour repositionner les agents.

La CFDT souligne, par ailleurs, que le décret sur la mise en œuvre de la **prime de restructuration - PARRE** (Prime d'Accompagnement de la Réorganisation Régionale de l'Etat) n'est toujours pas publié.

Télétravail : les propositions d'amendements et remarques sur le projet de protocole présentées par **la CFDT** ont été accueillies favorablement par la direction qui a indiqué qu'elle les prendrait en considération pour le prochain CTC.

Réorganisation territoriale : la CFDT s'est abstenue sur la présentation du schéma 2016-2020 de relocalisation territoriale et sur les perspectives 2022 de l'IFCE.

La CFDT a alerté la direction sur les problématiques des agents dont les métiers ne sont pas dans le Contrat d'objectifs et de performance (COP) et sur les missions qui ne pourront pas être assurées par manque de personnel.

La direction générale a indiqué qu'il restera des agents sur les sites vendus et s'engage à louer des infrastructures pour pouvoir poursuivre les missions.

RIALTO : Afin de prendre en compte dans le futur RIALTO le temps de travail le samedi à l'IFCE, la CFDT indique qu'elle est favorable à une durée hebdomadaire de travail sur la base de 5 jours avec une récupération d'une journée et demi pour un samedi travaillé (ce point sera examiné au prochain CTC).

N.B. : Les organisations syndicales seront reçues le 15 novembre prochain par les 3 personnes chargées de l'audit de la cour des comptes.

N'hésitez pas à contacter les représentants CFDT

Thierry Duchaussoy et François Paul au CTC